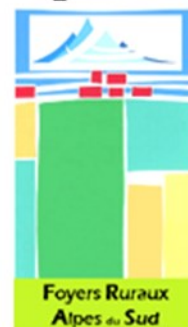


Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud
En partenariat avec la C.A.F. des Hautes-Alpes



Communes déléguées



Eyguians - Lagrand - Saint Genis

Vacances d'automne Du 22 octobre au 26 octobre 2018

Contes d'automne

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ces nouvelles vacances.

L'équipe d'animation a le plaisir de vous présenter le préprogramme d'activités de l'automne.

Le thème de ces vacances sera « Contes d'automne ».

Grands jeux, sport, activités manuelles et création ponctueront les journées.

La sortie de la semaine sera organisée avec un intervenant nature et contes. Il nous emmènera découvrir la nature à travers l'imaginaire des contes.

Toute l'équipe d'animation attend vos enfants avec Impatience!

Inscriptions
à
partir du
Jeudi 20 septembre
Au secrétariat
de la Mairie
de
Eyguians
Tous les matins
de 10 à 12h00
auprès de Claudine.

Accueil à l'école de LAGRAND

TARIFS 2018	N° 1	N° 2	N° 3
QUOTIENT FAMILIAL	0 à 400	De 401 à 650	Plus de 650
Semaine 5 jours	38.00€	43.00€	48.00€
Semaine 3 ou 4 jours	8.00€/ jour	9.00€/jour	10.00€/jour

Du 22 Octobre au 26 Octobre 2018

"Contes d'automne"



Sculpture et peinture
sur légumes

Grands Jeux

Sortie à la journée:

En balade pour l'observation de la nature,
l'écoute et l'imagination de contes
(avec un intervenant diplômé)



Activités manuelles

Ateliers écriture de
Contes

« imaginez et créez
votre conte d'automne »



Les Activités sont susceptibles d'être modifiées. Tout changement sera signalé la veille au minimum.

Organisateur : Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS)

Partenaires : Commune de **Garde-Colombe** & la CAF des Hautes-Alpes

Dates d'ouverture : du **lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018**

Horaires : De 8h à 18h00

De 8h à 9h30 : Accueil échelonné De 17h à 18h : départ échelonné

Lieu : Ecole Primaire de Lagrand

Age des enfants accueillis : de 4 à 11 ans révolus à la date du séjour

Places : limitées à 20 enfants (8 âgés de moins de 6 ans et 12 de plus de 6 ans).

Les repas : Le **repas** de midi est **non compris** dans le prix annoncé.

L'encadrement est assuré par une équipe éducative qualifiée. Coordinateur: **Olivier GUILLOT**

Le projet pédagogique est à votre disposition.

POUR UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les Foyers ruraux et les associations de développement et d'animation en milieu rural font partie d'un mouvement d'éducation populaire ; ils s'engagent dans l'action pour une société démocratique, pour une culture partagée et pour la laïcité.

Les associations du mouvement œuvrent à l'émergence de citoyens conscients, dotés d'un esprit critique, acteurs des grandes transformations de la société.

C'est un mouvement composé de milliers de bénévoles qui animent la vie des associations et la vie de la cité.

Les Foyers ruraux et associations affiliées participent au développement des territoires ruraux et périurbains. Ils s'inscrivent dans une démarche intergénérationnelle et cherchent à développer le vivre ensemble, à le rendre harmonieux, créatif et solidaire.

Cultiver l'ouverture au monde

- Faire prendre conscience aux enfants et aux jeunes de la richesse de leur environnement, en particulier de la **nature**
- Faire se **rencontrer** les enfants et les jeunes ruraux, périurbains et urbains
- **S'ouvrir** à la différence, à la solidarité, à l'international
- Profiter de toutes les occasions pour vivre des **aventures collectives**

DES VALEURS COMMUNES ET DES PRINCIPES PARTAGÉS

Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction

- Être attentif et ouvert aux **évolutions** de l'enfance et de la jeunesse
- Contribuer à la socialisation des enfants et des jeunes, leur donner le goût du **collectif**
- Développer les logiques de solidarité et de **coopération**, se démarquer d'une logique consumériste
- Encourager l'**autonomie** et la **responsabilisation**
- Susciter et accompagner la **prise de parole**
- Développer la **créativité**
- Créer des espaces d'**engagement** et de prise d'initiatives
- Aider les enfants et les jeunes à valoriser leurs **apprentissages**

S'inscrire dans une logique de co-éducation

- Reconnaître la place centrale des **parents** et permettre leur implication
- Développer des liens et engager un **partenariat** avec l'ensemble des membres de la communauté éducative
- Favoriser les relations entre les **générations**
- Encourager et valoriser l'engagement des **bénévoles** dans les actions et les activités

Inscriptions / Modalités

Vérifiez les informations avant retourner le dossier

Aides :

Possibilité de déduction des Aides aux Temps Libres CAF ou M.S.A., suivant quotient familial. *Si pas de quotient familial, le tarif n° 3 sera appliqué.*

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se font au bureau de la Commune de **Eyguians**,

auprès de **Claudine Les matins de 10h à 12h**

Les inscriptions se font sur une semaine (période de 5 jours ou 4 en fonction des jours fériés)

Les inscriptions ouvriront à partir jeudi 20 septembre 2018

Elles s'adressent en priorité aux enfants résidant à l'année sur les Communes de Eyguians, Lagrand et de Saléon. Une liste d'attente sera ouverte en cas de nécessité, et les parents seront prévenus des possibilités d'acceptation de leur enfant 5 jours avant l'ouverture de l'accueil de loisirs.

Pièces à fournir à l'inscription :

Fiche d'inscription complétée

Attestation d'assurance extra scolaire

Fiche sanitaire complétée et signée

Copie du carnet de vaccinations ou certificat médical de contrindications aux vaccins

Aides aux Temps Libres : CAF 05 & CAF 04 : fournir des photocopies

(Conservez l'original pas de réédition de duplicata)

Un chèque à l'ordre de la FFRAS (pas d'espèces)

Le Règlement Intérieur signé



L'attestation d'assurance et la fiche sanitaire ne seront à fournir qu'une seule fois pour l'ensemble des périodes (sauf changements à signaler).

NB : Tout dossier incomplet invalidera l'inscription

Registre d'infirmierie :

Pensez à renseigner au plus juste les rubriques, allergies, contre indications, de ce document. En ce qui concerne les traitements médicaux, nous pourrons les administrer sur la remise de l'ordonnance délivrée par le médecin et une autorisation écrite de votre part.

Petit matériel Tenue :

Merci de nous confier vos enfants munis d'un petit sac à dos, contenant, 1 bouteille d'eau, des mouchoirs et en fonction de l'époque de l'an-

née, les lunettes de soleil, la crème solaire ou les moufles !

Nous allons aller régulièrement nous balader, pouvoir se désaltérer est vital.

Merci de veiller à adapter la tenue vestimentaire aux activités, en règles générales, optez pour les vêtements confortables ne craignant ni les taches, ni les trous !

En été les tongs sont prohibées ! Elles font « exploser » les statistiques des registres d'infirmierie, car ne tenant pas correctement les pieds, elles génèrent de fréquents bobos au mieux.

Argent:

Lors des sorties, je vous saurai gré de ne pas donner d'argent à vos enfants, pour au moins 2 raisons, les collations sont proposées par l'accueil et la notion d'équité entre les enfants prévaut ; certains auraient beaucoup, d'autres peu ou pas.

De même, lorsque nous irons au cinéma, pas d'argent pour les « mais éclatés », il faut faire un choix (et donc renoncer) :

le resto ou le ciné...